

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 27

Nombre de conseillers votants : 31

Le quorum (17/33) est atteint

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juillet à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Sylvie COUCHOT, Maire de Vauréal.

Date de la convocation : 29 juin 2023

Etaient présents : Mme Sylvie COUCHOT, Mme Lydia CHEVALIER, M. Raphaël LANTERI, Mme Simone DUFAYET, M. Jean-Marie ROLLET, Mme Marie-Pierre FAUQUEUR, M. Benjamin GABIRON, Mme Gaele SOULIER-SOTGIU, M. Daniel VIZIERES, M. Michel JUMELET, Mme Coralie LARDET-ROMBEAUX, M. Victorien LACHAS, Mme Marie-Christine SYLVAIN, M. David BEDIN, M. Guillaume MERLET, M. Philippe SAINTE-CROIX, Mme Régine WATERLOT, M. Michel ROUZIOU, Mme Josseline JASON, M. Pascal PARENTY, Mme Siham FOURSANE, Mme Natacha EUSEBE, M. Abdelkrim DAOUDI, M. Rida BOULTAME, Mme Patricia JOSÉ, Mme Jacqueline DISANT, M. Bruno LE CUNFF.

formant la totalité des membres en exercice

Conseillers municipaux absents ayant donné un pouvoir

Mme CARON a donné pouvoir à M.LACHAS

Mme BENICHOU a donné pouvoir à Mme FOURSANE

Mme CALABRE a donné procuration à Mme EUSEBE

M.MIGALE a donné pouvoir à Mme DISANT

Conseillers municipaux ayant rejoint ou quitté la séance en cours

Mme LARDET-ROMBEAUX a rejoint la séance à 20h30, pendant les discussions sur les décisions prises par le Maire

Mmes EUSEBE, SOULIER-SOTGIU, FAUQUEUR et Mrs GABIRON, DAOUDI, MERLET, ROUZIOU ont quitté la séance après la fin des délibérations

Accusé de réception en préfecture

095-219506375-20230705-5-1-07-2023-DE

Date de télétransmission : 10/07/2023

Date de réception préfecture : 10/07/2023

Conseillers municipaux absents et non représentés

Mme FIDI n'a pas donné de procuration

M.BOUJDAG n'a pas donné de procuration

Monsieur Bruno LE CUNFF est désigné secrétaire de séance.

COMMUNE DE VAUREAL

DELIBERATION N° 5.1/07/2023

NOMENCLATURE ACTES : 4.1.2 Personnels titulaires et stagiaires de la FPT

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur proposition de Madame Sylvie COUCHOT, Maire de Vauréal,

VU l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales relatif à la compétence générale du Conseil municipal pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune,

VU l'article L.313-1 du code général de la fonction publique selon lequel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant,

VU la délibération n° 5.1/06/2022 du 29 juin 2022 portant modification du tableau des effectifs,

VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application du code général de la fonction publique,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 26 juin 2023,

CONSIDERANT la nécessité d'aménager le tableau des effectifs en fonction de l'état du personnel présent sur la ville et pour tenir compte des mouvements de personnels, avancements de grades et promotions internes,

APRÈS AVOIR ENTENDU L'EXPOSÉ DU RAPPORTEUR

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉCIDE À LA MAJORITE

(5 contre : Mmes Disant, José et Mrs Boultame, Le Cunff, Migale / Mr Daoudi s'est absenté au moment du vote)

ARTICLE 1 : DE CREER les emplois à temps complet suivants au tableau des effectifs :

- 1 rédacteur principal de 1^{ère} classe
- 2 rédacteurs principal de 2^{ème} classe
- 3 adjoints administratif principal de 2ème classe
- 2 ingénieurs
- 5 adjoints technique principal de 2^{ème} classe
- 1 éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle
- 1 Atsem principale de 2ème classe
- 1 infirmière en soins généraux hors classe
- 3 auxiliaires de puériculture de classe normale
- 1 adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe
- 1 assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe
- 1 Brigadier-chef principal
- 1 adjoint d'animation ppal de 1ère classe

ARTICLE 2 : DE SUPPRIMER les emplois suivants au tableau des effectifs :

- 2 attachés
- 1 rédacteur
- 2 adjoints administratif principal de 1^{ère} classe
- 1 adjoint administratif
- 5 adjoints techniques
- 2 éducateurs de jeunes enfants
- 1 agent social
- 1 infirmière en soins généraux
- 1 auxiliaire de puériculture de classe supérieure
- 1 assistant de conservation du patrimoine
- 1 adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe
- 1 assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe
- 1 gardien brigadier
- 1 animateur principal de 1^{ère} classe
- 1 animateur
- 1 adjoint d'animation

ARTICLE 3 : D'ADOPTER le tableau des effectifs tel qu'il figure en annexe de la présente délibération avec une date d'effet au 1^{er} juillet 2023.

ARTICLE 4 : Ces postes sont inscrits au chapitre 012 du budget de la collectivité.

ARTICLE 5 : Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité, dont ampliation sera notifiée aux délégataires et publiée au recueil des actes administratifs.

**Pour extrait conforme
au registre des délibérations**

**Madame Le Maire de Vauréal
Sylvie COUCHOT**

Date exécutoire : 1 0 JUIL. 2023
Date de notification : /
Date de mise en ligne : 1 0 JUIL 2023



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois, devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa réception par le représentant de l'Etat ainsi que de sa notification à la personne intéressée ou de sa mise en ligne pour tout tiers ayant un intérêt à agir.

COMMUNE DE VAUREAL
TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1ER JUILLET 2023

Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs Budgétaires au 1er juillet 2022	EFFECTIFS MODIFIER	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 1 JUILLET 2023	Effectifs pourvus	dont TNC
Collaborateur de cabinet	A	1		1	1	
Directeur Général des Services	A	1		1	0	
Directrice Générale Adjointe	A	1		1	0	
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Directeur Territorial	A	1		1	1	
Attaché Principal	A	3		3	3	
Attaché	A	8	-2	6	4	
Rédacteur Principal de 1er Classe	B	3	1	4	4	
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	2	2	4	4	
Rédacteur	B	14	-1	13	12	
Adjoint Adm.Princ. de 1er classe	C	10	-2	8	8	
Adjoint adm. Princ. de 2° classe	C	9	3	12	12	
Adjoint administratif Territorial	C	13,5	-1	12,5	12,5	1
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		63,5	0	63,5	60,5	1
FILIERE TECHNIQUE						
Ingénieur Principal	A	1		1	1	
Ingénieur CHARGE DE PROJET CAT A	A	0	2	2	0	
Technicien Principal de 1ère Classe	B	2		2	2	
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1		1	1	
Technicien	B	1		1	0	
Agent maîtrise principal	C	5		5	5	
Agt maîtrise	C	6		6	6	
Adjoint technique Principal de 1er Classe	C	5		5	4	
Adjoint technique Principal de 2eme Classe	C	18	5	23	21	
Adjoint technique Territorial	C	47	-5	42	39	20
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		86	2	88	79	20
FILIERE SOCIALE						
Educateur de J.Enfants de classe exceptionnelle	A	0	1	1	1	
Educateur de J.Enfants	A	5	-2	3	3	
Assistant Socio-Educatif	A	1		1	1	
Agent Social	C	1	-1	0	0	
ATSEM Principal de 1er classe	C	4		4	4	
ATSEM Principal 2° classe	C	31	1	32	32	
TOTAL FILIERE SOCIALE		42	-1	41	41	0

3

7

1

Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs Bugétaires au 1er juillet 2022	EFFECTIFS MODIFIER	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 1 JUILLET 2023	Effectifs pourvus	dont TNC
FILIERE MEDICO-SOCIALE						
Puéricultrice Hors Classe	A	1		1	1	
Infirmière de soins généraux hors classe	A	0	1	1	1	
Infirmière de soins généraux	A	2	-1	1	0	
Auxiliaire de puér. de Classe Supérieure	B	2	-1	1	1	
Auxiliaire de puér. de Classe Normale	B	7	3	10	10	
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE		12	2	14	13	0
FILIERE CULTURELLE						
Bibliothécaire Principal	A	1		1	1	
Directeur de l'école municipal de musique	A	1		1	1	
Assistant de Conservation Principal de 1ère CI	B	1		1	1	
Assistant de Conservation Principal de 2ème CI	B	1	0	1	1	
Assistant de Conservation du Patrimoine	B	1	-1	0	0	
Adjoint du Patrimoine Principal de 1ère Classe	C	0	1	1	1	
Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème Classe	C	4	-1	3	3	
Adjoint du Patrimoine Territorial	C	3		3	2	
Assistant d'enseignement artistique Pr. 1ère CI	B	4	1	5	4	4
Assistant d'Enseignement artistique Pr. 2ème CI	B	2	-1	1	1	1
ENSEIGNANTS ARTISTIQUES EN CDI	B	4		4	4	3
TOTAL FILIERE CULTURELLE		22	-1	21	19	8
FILIERE POLICE MUNICIPALE						
Brigadier Chef Principal	C	3	1	4	3	
Gardien	C	3	-1	2	2	
TOTAL FILIERE POLICE MUNICIPALE		6	0	6	5	0
FILIERE ANIMATION						
Animateur Principal de 1ère Classe	B	1	-1	0	0	
Animateur Principal de 2ème classe	B	2		2	1	
Animateur	B	11	-1	10	7	
CHARGE DE MISSION CONTRAT DE PROJET	B	1		1	1	
Adjoint d'animation Principal de 1ère Classe	C	1	1	2	1	
Adjoint d'animation Principal de 2ème Classe	C	9	0	9	6	
Adjoint d'animation Territorial	C	29	-1	28	21	
TOTAL FILIERE ANIMATION		54	-2	52	37	0
GRADES OU EMPLOIS NON CITES						
ASSISTANTES MATERNELLES	NC	10		10	7	

TOTAL	298,50	0,00	298,50	262,50	36,00
--------------	---------------	-------------	---------------	---------------	--------------

<i>Apprenti</i>	3	3	3
<i>C.A.E.</i>	2	2	2